



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUADELOUPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Basse-Terre, le 28 juin 2021

LA PREFECTURE COMMUNIQUE

EXERCICE - EXERCICE - EXERCICE - EXERCICE - EXERCICE - EXERCICE

Alerte rouge volcanique :

**Evacuation des habitants des quartiers de
Matouba, Papaye et Parnasse Morne Houël à Saint-Claude**

Ce lundi 28 juin à 14 heures, le préfet de la région Guadeloupe décide du passage en alerte rouge volcanique. Le centre opérationnel départemental, avec la mairie de Saint-Claude, organise **virtuellement** l'évacuation des habitants des secteurs Matouba, Papaye et Parnasse Morne Houël.

Les points de rassemblement virtuels pour les départs en bus sont :

- La chapelle de Matouba pour les habitants de Matouba et de Papaye.
- Le carrefour de Parnasse, près de l'usine de traitement des eaux, pour les habitants de Parnasse et de Morne Houël.

Le préfet demande à chacun de respecter les mesures de sécurité suivantes :

- Rester à l'écoute des informations et appliquer les consignes diffusées par les autorités.
- Protéger les habitations et fermer toutes les issues.
- Partir, si cela est possible, avec les animaux domestiques.
- Rejoindre les sites refuges ou les points de rassemblement en regroupant autant que possible les membres de sa famille.
- Rejoindre les points de regroupement conformément aux instructions ci-dessus mentionnées.
- Suivre les instructions pour se rendre aux différents sites refuges que la mairie de Saint-Claude a mis à disposition pour l'ensemble des populations concernées.
- Se faire recenser auprès du personnel communal de la ville de Saint-Claude à l'arrivée des sites refuges.
- Se préparer à subir des coupures d'électricité et d'eau potable.
- N'utiliser le téléphone qu'en cas d'absolue nécessité.

Attention : L'accès à l'ensemble des sentiers du Parc national et des rivières du Sud Basse-Terre est interdit.

EXERCICE - EXERCICE - EXERCICE - EXERCICE - EXERCICE - EXERCICE